



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Conventions avec les praticiens

Question au Gouvernement n° 2049

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Aloys Geoffroy.

M. Aloys Geoffroy. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, les dépenses d'assurance maladie ont baissé de 0,1 % en octobre après avoir diminué de 0,4 % en septembre. Cette baisse est principalement due à un ralentissement des dépenses de médecine de ville - moins 0,4 % pour les honoraires et moins 0,3 % pour les prescriptions - tendance observée depuis cinq mois consécutifs chez les médecins.

Ces bons résultats montrent à l'évidence que le corps médical accepte de jouer le jeu de la maîtrise des dépenses. Il convient de saluer les efforts de cette profession. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

À la lumière de ces bons résultats, quelles sont, monsieur le ministre, les intentions du Gouvernement pour que le dialogue avec les médecins puisse se dérouler, notamment dans le domaine conventionnel, dans un meilleur climat de confiance, nécessaire à la réussite de la réforme ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Geoffroy, c'est en effet pour le cinquième mois consécutif que l'assurance maladie affiche de bons résultats. Pour chacun de ces mois, la réduction a été en moyenne de 0,3 % pour les dépenses liées aux honoraires et aux prescriptions de la médecine de ville. Les médecins ont ainsi montré, par un effort accru sur leurs prescriptions et sur leurs actes, qu'il est possible de bien soigner tout en évitant une progression trop rapide des dépenses. Le Gouvernement ne peut que souhaiter qu'un accord intervienne maintenant entre les caisses et la profession, pour que les médecins deviennent en quelque sorte cogestionnaires de cette réforme, qui doit être aussi la leur. C'est à cette condition que nous pourrions progresser sur la base de la maîtrise médicalisée, car tel est bien le pivot de la réforme, complétée maintenant par la formation continue obligatoire et par l'informatisation des cabinets. Tout cela est en vue à condition que, de part et d'autre, surmontant les peurs et les malentendus, on s'engage dans un vrai partenariat entre sécurité sociale et médecins. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Aloys Geoffroy.

M. Aloys Geoffroy. Monsieur le ministre du travail et des affaires sociales, les dépenses d'assurance maladie ont baissé de 0,1 % en octobre après avoir diminué de 0,4 % en septembre. Cette baisse est principalement due à un ralentissement des dépenses de médecine de ville - moins 0,4 % pour les honoraires et moins 0,3 % pour les prescriptions - tendance observée depuis cinq mois consécutifs chez les médecins.

Ces bons résultats montrent à l'évidence que le corps médical accepte de jouer le jeu de la maîtrise des

depenses. Il convient de saluer les efforts de cette profession. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

A la lumiere de ces bons resultats, quelles sont, monsieur le ministre, les intentions du Gouvernement pour que le dialogue avec les medecins puisse se derouler, notamment dans le domaine conventionnel, dans un meilleur climat de confiance, necessaire a la reussite de la reforme ? (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur Geoffroy, c'est en effet pour le cinquieme mois consecutif que l'assurance maladie affiche de bons resultats. Pour chacun de ces mois, la reduction a ete en moyenne de 0,3 % pour les depenses liees aux honoraires et aux prescriptions de la medecine de ville. Les medecins ont ainsi montre, par un effort accru sur leurs prescriptions et sur leurs actes, qu'il est possible de bien soigner tout en evitant une progression trop rapide des depenses.

Le Gouvernement ne peut que souhaiter qu'un accord intervienne maintenant entre les caisses et la profession, pour que les medecins deviennent en quelque sorte cogestionnaires de cette reforme, qui doit etre aussi la leur. C'est a cette condition que nous pourrons progresser sur la base de la maitrise medicalisee, car tel est bien le pivot de la reforme, completee maintenant par la formation continue obligatoire et par l'informatisation des cabinets. Tout cela est en vue a condition que, de part et d'autre, surmontant les peurs et les malentendus, on s'engage dans un vrai partenariat entre securite sociale et medecins. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Geoffroy Aloys](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2049

Rubrique : Assurance maladie maternite : generalites

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1996, page 7958

Réponse publiée le : 5 décembre 1996, page 7958

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 1996